

Association Roya Expansion Nature (REN)
Agrément préfectoral pour la protection de l'environnement. Renouvelé en avril 2024
Habilitation à prendre part aux débats. Renouvelée en septembre 2020
15, rue des anciens combattants - 06540 Saorge
<https://ren.valroya.org> – associationren06@gmail.com

A l'attention de Monsieur Philippe Tabarot Ministre chargé des transports
copie à Monsieur Renaud Muselier Président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Monsieur Charles-Ange Ginesy Président du département des Alpes-Maritimes

Monsieur le ministre

La situation des travaux au tunnel routier du col de Tende a fait l'objet d'un déplacement de votre part, ce qui a été largement apprécié.
Notre association tient à vous présenter un point de vue défendu depuis longtemps, bien avant la déclaration d'utilité publique du projet de doublement en 2007.

Après la mise en place de l'alternat total et l'interdiction des poids lourds de plus de 19 tonnes, la galerie, bien qu'ancienne, présentait des conditions de sécurité acceptables.
Le principal argument pour justifier le doublement étant l'absence de galerie de secours, il aurait été tout à fait possible, comme nous le défendons depuis toujours, de creuser une galerie de sécurité parallèle. Mais les deux États en ont décidé autrement et vous avez eu sous les yeux le résultat désastreux des mauvais choix cumulés depuis plus de 17 ans.

Quand la nouvelle galerie sera terminée et rendue propre à la circulation, pourquoi s'acharner à élargir l'ancienne, avec un surcoût annoncé de 75 millions d'euros ? En l'état, elle peut tout à fait remplir la fonction de sécurité attendue à l'origine du projet. Quelle priorité, sociale ou économique y a-t-il à supprimer un alternat qui n'aura comme contrainte après la remise en état des lacets d'accès que 15 minutes d'attente pour franchir le col?

La circulation routière, telle que nous la connaissions avant la tempête de 2020 ne doit en aucun cas être augmentée. Il ne faut pas ouvrir un deuxième tube, la vallée de la Roya a tout à y perdre.

Mais elle a tout à gagner avec la ligne ferroviaire de l'étoile de Breil qui est toujours là ! Prête à rendre d'immenses services pour peu qu'on veuille vraiment en faire un axe international. Vous aviez dit en 2020 que la ligne avait été sauvée par la tempête Alex, tout en vous demandant un peu plus tard s'il était opportun de maintenir des lignes déficitaires. Cette infrastructure peut devenir un modèle si on y construit une offre régulière, cadencée, multi fonction (pendulaires, trains de nuit et fret) ; avec des systèmes de sécurité compatibles entre France et l'Italie, des autorails correctement entretenus... sans oublier le retour des 80 km/h, la réouverture de la gare de Breil et surtout des consultations avant les fermetures pour travaux (les 16 mois d'arrêt sur la branche Nice-Breil tournent au cauchemar). Un plaidoyer multi-associatif est joint au courrier.

Nous vous demandons d'arbitrer les choix financiers pour les transports : pas de réalésage du vieux tunnel du col de Tende, mais électrification de la ligne ferroviaire.

Avec nos sincères salutations.

Saorge le 14 janvier 2025
Deux administrateurs